

# Petit boulot et jobs d'été : des clés pour les jeunes

Pendant la première semaine des vacances d'hiver, le point information jeunesse de Mayenne communauté propose un temps fort sur la recherche d'un premier emploi.

## L'idée

### Un coup de pouce pour rédiger ses candidatures

Pour un job d'été comme pour toute candidature, « il faut penser au CV et à la lettre de motivation, explique François Illand, responsable du point information jeunesse (Pij) de Mayenne communauté. À 18-19 ans, ça peut sembler difficile de rédiger un curriculum vitæ, comme on n'a pas nécessairement d'expérience professionnelle. Mais il y a forcément des compétences, des savoir-être et des savoir-faire. Certains ont aussi des expériences associatives. » Ainsi, le Pij propose une permanence sur ces questions du lundi 13 au vendredi 17 février, de 13 h 30 à 17 h, ouverte aux jeunes et à leurs parents.

### Un sésame pour devenir animateur

Lundi 13 février, de 14 h à 17 h, le Pij propose également une après-midi pour tout savoir sur le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa). Le financement, les organismes de formation et bien d'autres questions y seront abordés. Avec cette formation accessible dès 17 ans en poche, « il y a beaucoup de travail en animation, mais il faut au moins un an pour passer le Bafa, qui coûte environ 1 000 €. C'est un boulot qu'on choisit plus pour le contact avec les enfants que pour gagner de l'argent... » avertit François Illand.



Le baby-sitting est l'un des petits jobs auquel les moins de 18 ans peuvent prétendre, tout comme les cours particuliers et le dispositif Argent de poche.

### Et pourquoi pas un service civique ?

Mardi, de 17 h à 18 h, un intervenant et trois jeunes en service civique seront présents au Pij pour échanger sur ce dispositif. « Ces trois volon-

taires témoigneront de leurs expériences, qui seront toutes différentes. Car on peut aussi bien faire un service civique dans le sport que dans la culture. Ce sera un échange détendu. » Les 16-25 ans peuvent

prétendre, ainsi que les personnes en situation de handicap jusqu'à 30 ans, à ces missions d'intérêt général indemnisées 577 € par mois. Elles peuvent être menées dans une association, un établissement public ou encore une collectivité territoriale.

### Des bases pour les baby-sitters

« Quand on est mineur, c'est compliqué de trouver un petit job. On peut donner des cours particuliers, il y a aussi le dispositif Argent de poche et le baby-sitting », explique François Illand. C'est pourquoi le Pij propose une journée pour donner les bases de la garde d'enfants, vendredi 17 février, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h. « Le matin, la Croix-rouge abordera le secourisme auprès des enfants, pour connaître les gestes de premiers secours. L'après-midi, ce sera autour des activités et des jeux que l'on peut proposer, ainsi que la connaissance de l'enfant avec des formateurs des Francas », un organisme d'éducation populaire.

Yann LEON.

**Du lundi 13 au vendredi 17 février**, au Point information jeunesse de Mayenne communauté, 44, place Gambetta. Temps sur le service civique et sur le baby-sitting sur inscription, au 06 78 29 73 99 ou sur [pij@lespossibles.org](mailto:pij@lespossibles.org)

Lire également sur [jactiv.ouest-france.fr](http://jactiv.ouest-france.fr)